



SYNDICAT CGT-PP92

Voilà des années que, les personnels du SPIP des Hauts de Seine interpellent leur hiérarchie pour obtenir des renforts.

Comme a l'accoutumée nos doléances restent lettres mortes et le Directeur Fonctionnel des Personnels d'Insertion et de probation fait la sourde oreille.

Au mois de septembre 2015, 13 équivalents temps plein quittent le service. En compensation, seules 2 arrivées sont prévues.

L'arrivée de pré-affectés ne permettra pas de palier le manque d'effectifs. Au contraire, l'accueil de stagiaires va engendrer une charge de travail supplémentaire.

De plus, 4 titulaires partent cette année en congé maternité.

Le pôle PSE, quant à lui, fonctionnera avec 2 surveillants titulaires sur les 4 requis .

En milieu fermé, avec le départ de 7 titulaires, c'est 4 CPIP vont devoir assurer leurs missions auprès de 1000 détenus.

Dès septembre prochain les 4 CPIP de la maison d'arrêt des Hauts de Seine ne pourront plus convoquer les personnes suivis du fait du nombre de permanences à assurer.

Suite au départ non remplacé d'une secrétaire, le secrétariat du milieu fermé sera réduit à une seule personne..

Le SPIP milieu ouvert ne dispose plus d'agent d'accueil depuis le départ du contractuel en mai dernier, les personnels administratifs se relaient sur ce poste clef, sans aucune formation réelle. Nous assistons ainsi à la répétition d'un scénario que nous avons déjà dénoncé par le passé.

La situation de crise à laquelle le Spip des Hauts de Seine est confronté nécessite que des moyens supplémentaires soient alloués sans délai. D'ici là deux questions se posent.

Pourquoi le SPIP des Hauts de Seine ne se voit il pas attribuer les moyens nécessaires à son fonctionnement ? Comment sommes nous sencé assurer nos missions avec un effectif réduit d'un tiers ?

Pourquoi les 2 postes de contractuel qui venaient renforcer les effectifs du SPIP,n'ont ils pas été renouvelés?

Cette situation laisse penser que le Directeur Inter-régional n'a pas pris la mesure de nos difficultés, et de la dégradation de nos conditions de travail.

C'est pourquoi l'intersyndicale demande une audience afin que des mesures d'urgence soient prises.